



Préavis n° 03 – 2014
au Conseil général

**Demande d'un crédit de Fr. 132'000.- pour l'aménagement d'un trottoir
à la route de Dompierre.**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. Préambule

Le plan de quartier au lieu-dit " Prés Devant ", approuvé le 11 décembre 2000 par le département des Infrastructures du canton de Vaud prévoit la création d'un cheminement piéton sur toute la longueur de la zone, au bord de la route de Dompierre.

2. Description du projet

Les quatre parcelles étant vendues, la Municipalité a fait les démarches pour la mise en œuvre de cet ouvrage, un trottoir de 1.50 m de large sur une longueur de 135 m. Elle a mandaté le bureau Nicod + Perrin Ingénieurs et géomètres à Moudon qui a établi les plans de mise à l'enquête ainsi que les dossiers de soumissions qui ont été envoyés à cinq entreprises de la région.

3. Coût

Détail :

Génie Civil	Fr.	92'600.00
Etude et direction des travaux	Fr.	16'100.00
Travaux géométriques	Fr.	5'000.00
Divers et imprévus	Fr.	8'522.00
Montant total HT	Fr.	122'222.00
TVA (8.0 %)	Fr.	9'778.00
Montant Total TTC	Fr.	132'000.00

4. Financement

Ce crédit de Fr. 132'000.- sera financé par le fond de réserves routes qui totalise un montant de Fr. 160'000.-.

En conséquence, la Municipalité prie le Conseil général de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Prévonloup

- vu le préavis municipal N° 03-2014,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
- ouï le rapport de la commission désignée pour cette étude,

décide

d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 132'000.- pour l'aménagement d'un trottoir à la route de Dompierre ;

Le municipal responsable : Jean-Marc Crottaz

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 7 mai 2014.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :



Alain Michel



La secrétaire :



Isabelle Christinet

PROJET D'EXECUTION

COMMUNE DE PREVONLOUP

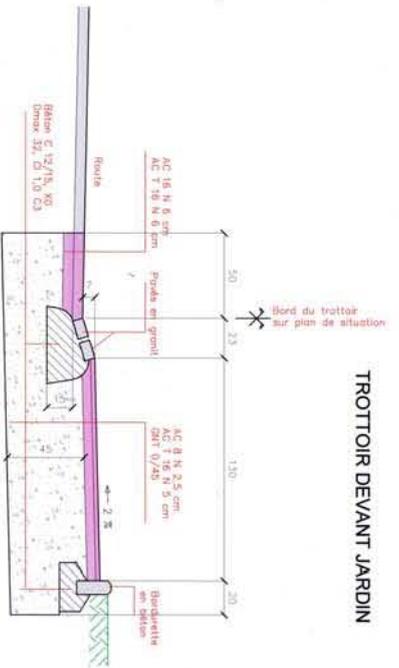
Route de Domplierre



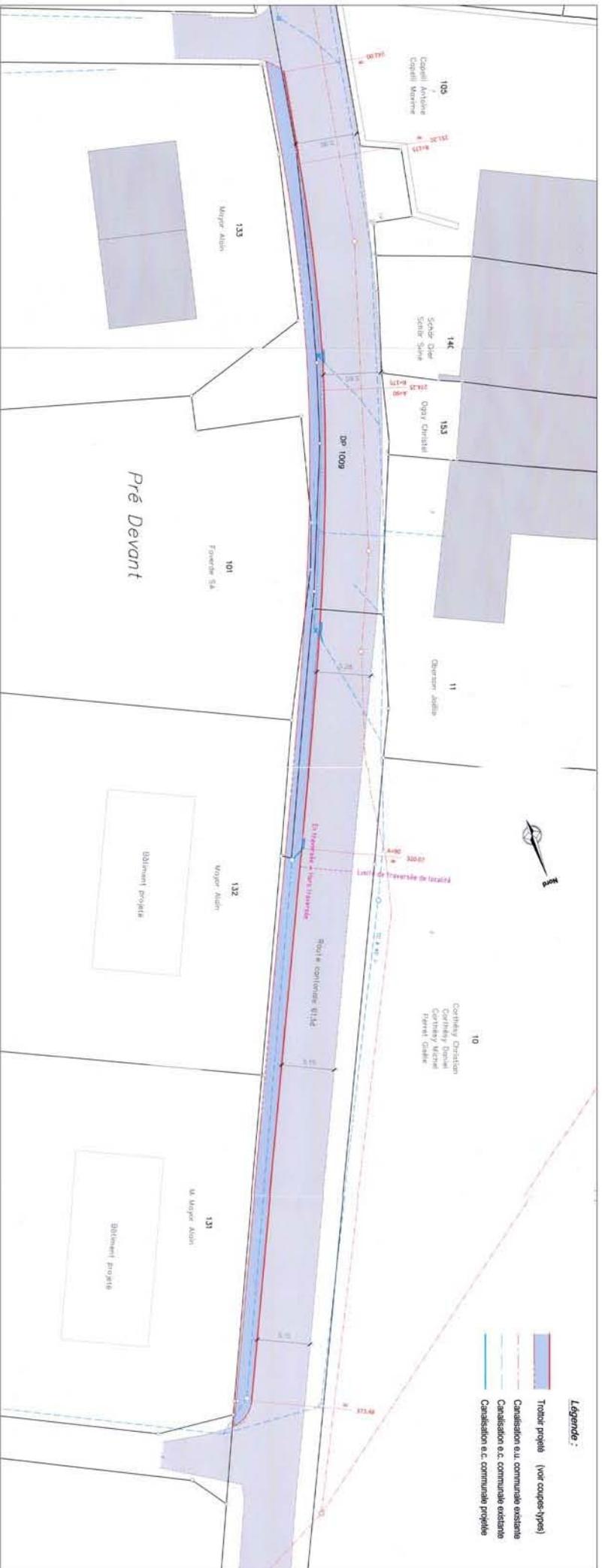
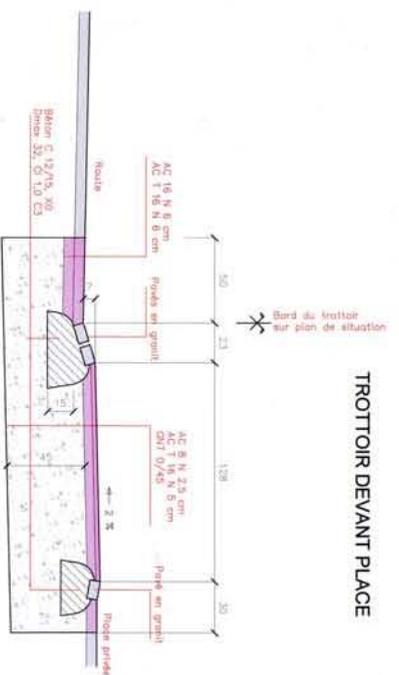
Adresse : Route de Domplierre, au lieu-dit "Pré Devant"
 Classification de la route : RC 613d (613-C-S) en traversée de localité
 Protection des eaux : Secteur Au
 Coordonnées moyennes : 557520 / 172490
 Altitudes moyennes du terrain : 735 m
 Zone du PGA : Domaine public

Projet : Trottoir - longueur 135 m, largeur 1,5 m

TROTTOIR DEVANT JARDIN



TROTTOIR DEVANT PLACE



Legende :

- Trottoir projeté (voir coupes-types)
- Classification e.u. communale existante
- Classification e.c. communale existante
- Classification e.c. communale projetée